Fiche projet - Dynamiser le développement de l'artisanat de l'Indénié-Djuablin en Côte d'Ivoire

Informations générales

PROJET RÉALISÉ

Date de début : octobre 2020
Date de fin : octobre 2024
Localité : Région d'Indénié-Djuablin

Zones d'intervention : Afrique de l'Ouest
Pays d'intervention : Côte d'Ivoire

Budget : --
Financeurs régionaux : Conseil Régional des Pays de la Loire
Financeurs nationaux : --
Autres financeurs : --

Secteurs d'intervention : Croissance économique - Emploi, Enseignement - Formation
Objectifs de Développement Durable

Porteur du projet

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire

Type de structure : ENTREPRISES ET RÉSEAUX D'ENTREPRISES, Réseau d'entreprises, chambre consulaire
Pays d'intervention : Allemagne, Bénin, Cameroun, Espagne, Finlande, Italie, Mali, Norvège, Royaume-Uni, Togo
Secteurs d'intervention : Appui - Conseil - Formation, Croissance économique - Emploi, Éducation, Enseignement - Formation, Mobilité – Volontariat

Adresse : 6 boulevard des Pâtureaux, 44985 Sainte-Luce-sur-Loire
Représentant : M. Joël Fourny

Le projet a été conçu sur la base d'un diagnostic préalable des forces et faiblesses (problèmes identifiés, causes). Les orientations suivantes construites autour de 3 axes ont été définies pour le programme d'actions à conduire:

1. L'appui à la structuration de la CRM, avec :

- le recensement des entreprises, première étape de la sortie du secteur informel ;
- la définition d'une offre de services adaptée pour les artisans du territoire ;
- la formation des élus à l'accomplissement de leur mandat ;
- la formation des personnels de la CRM.

2. La formation des artisans, avec :

- une formation technique sur les pratiques et technologies professionnelles ;
- une formation générale si nécessaire (alphabétisation) ;
- une formation pédagogique (formation de formateurs) pour les employeurs d'apprentis.

3. Le transfert de technologies, avec :

- la collecte et la vérification de matériels récents mais déclassés en France ;
- le transfert de ces matériels en Côte d'Ivoire ;
- son installation dans des centres de services ou dans des entreprises artisanales, et l'aide à son entretien.

Un accent particulier est mis sur la pérennité du projet ; les éléments d'analyse fournis lors de la préparation du projet seront les premiers à être pris en compte dans la mission d'évaluation, pour valider la cohérence entre les objectifs de départ et les résultats constatés en fin de projet : pérennité économique ; réciprocité des échanges ; autonomisation ; participation citoyenne ; préservation de l'environnement ; autres principes de coopération (lutte contre les discriminations).

Contexte

L'artisanat est un secteur essentiel du développement endogène. Il est composé d'une forte population informelle. Ainsi, dans la majorité des pays africains, l'artisanat apporte une contribution fondamentale dans la réduction de la pauvreté et joue un rôle d'amortisseur social. Cependant, force est de constater que la plupart des entreprises artisanales souffrent de faiblesses lourdes qui handicapent leur pérennité.

Dans cette situation, l'accompagnement des entreprises artisanales est à la fois une nécessité et un enjeu. C'est autant sur le plan individuel et en termes collectifs que les solutions doivent être trouvées. Le rôle d'appui et d'accompagnement

des entreprises artisanales est dévolu aux Chambres de métiers. Or, les Chambres de Métiers de la Côte d'Ivoire ne disposent pas, pour la grande majorité d'entre-elles, des moyens minima pour assurer les missions prévues par les textes et notamment, celles inscrites dans le Code UEMOA de l'Artisanat.

Fort de ce constat et soucieux de soutenir le développement de l'artisanat dans sa région, le Président de la CRM de l'Indénié-Djuablin a sollicité l'assistance technique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région (CMAR) des Pays de la Loire – délégation de la Mayenne, en France. Différentes missions conduites tant en France qu'en Côte d'Ivoire ont permis de dialoguer avec les instances représentatives de l'artisanat à l'échelle nationale (La Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire) et localement. Les organisations professionnelles locales ont également été consultées. Cela a permis d'aboutir à la signature d'une convention de jumelage le 29 mai 2015, et à l'élaboration d'un programme d'actions dont fait partie le projet de « dynamiser le développement de l'artisanat de l'Indénié-Djuablin ».

Publics concernés

- les élus de la CRM

- les personnels de la CRM

- les organisations professionnelles ligériennes

- les organisations professionnelles ivoiriennes

- les artisans locaux, leurs ouvriers et apprentis

Partenaires locaux

- Chambre Régionale de Métiers de l'Indénié-Djuablin

- Centre de Formation Professionnel l'Abengourou (CFP)

- La Fondation Orange-Côte d'Ivoire Télécom

Objectifs du projet

- Accompagner la Chambre Régionale des Métiers de l'Indénié-Djuablin dans sa structuration par le biais de renforcement des capacités de ses élus consulaires,

- Créer un cadre de partenariat d'échanges d'expériences, d'outils de méthodologies et de partage de savoir-faire entre les organisations professionnelles artisanales ligériennes et les artisans de la région d'Indénié-Djuablin ;

- Renforcer les capacités des artisans locaux par le biais des formations en perfectionnement technique ;

- Permettre à la CRM d'Indénié-Djuablin de se doter de personnes ressources capables de mettre en œuvre une offre de services de conseil, et d'accompagnement des entreprises artisanales locales,

- Mettre à la disposition des artisans locaux des centres de services techniques équipés de matériels modernes.

Activités

-Transfert de compétences et de formations assurées par les services de la CMAR des Pays de la Loire au profit des acteurs ivoiriens;

- Création d'un site internet et d'une lettre d'information électronique à l'intention des artisans;

- Création d’un espace équipé de connexions internet et de prises électriques;

- Création d’espaces spécialisés par métiers, équipés de matériels collectés en France;

- Organisation de formations techniques et technologiques;

- Organisation de cours d’alphabétisation, une salle de classe banalisée;

- Sensibilisation des organisations professionnelles ligériennes au jumelage, et incitation à s’y engager ;

- Recueil du matériel et remise en état;

- Formation des artisans ivoiriens par des artisans français en mission.

Résultats

1 – Structuration de la Chambre Régionale des Métiers de l’Indénié-Djuablin dans le cadre d’un compagnonnage consulaire

2 - Création de centres de services et de formation

3 - Transfert de technologies et de savoir-faire